

Comment accompagner les travailleurs vieillissants ?

Page 07



page 16



La chasse aux bonbons pour Halloween...

article 01

Le mot du Président et de la Directrice Générale



Le fil

Le vieillissement des usagers : quelle adaptation de l'accompagnement ?



LE MOT DU PRESIDENT ET DE LA DIRECTRICE GENERALE

Chères lectrices, chers lecteurs,

Le numéro de novembre du **Fil** nous invite à une réflexion cruciale et poignante : comment accompagner dignement le vieillissement des personnes en situation de handicap ? Entre défis médicaux, adaptations institutionnelles et considérations humaines, ce numéro explore les multiples facettes de cette transition et universelle.

Des témoignages bouleversants tel que celui de Jean-Paul, doyen du Foyer des Saules, nous rappellent l'importance de préserver l'autonomie et la dignité malgré les limites imposées par l'âge. Les initiatives présentées, telles que les ateliers immersifs au CAJ ou les dispositifs d'accompagnement spécifiques dans les ESAT, témoignent d'une créativité et d'une détermination exemplaires des équipes pour répondre aux besoins des usagers vieillissants.

Cet accompagnement ne concerne pas seulement les personnes en situation de handicap, il touche aussi leurs proches, ces aidants confrontés à leur propre vieillissement. À travers des outils tels que l'échelle de Zarit ou des espaces de parole dédiés, l'APAJH Yvelines souligne l'urgence de prendre soin de ceux qui prennent soin des autres.

Ce numéro nous engage à repenser les établissements non plus comme de simples lieux de passage, mais comme des espaces de vie où l'on continue d'échanger, de grandir, et même de rêver.

Que cette lecture soit pour chacun de nos lecteurs, une source d'inspiration pour avancer ensemble dans ce parcours où chaque âge a sa richesse et ses défis.

Bonne lecture à toutes et à tous.

Alec de Guillenchmidt
Président

Véronique Delanghe
Directrice Générale

COMITÉ DE RÉDACTION :

Véronique DELANGHE - Directrice Générale
Carine JAMET - Chef de Service ESAT J. Charcot
Madeleine LANGLOIS - Chef de Service SIAM 78 Nord
Blandine PIERENS : Directrice EME
Virginie WALLET : Chef de Service SAVS & AVP les Ruches
Conception et mise en page : Célianne LEMERLE



Hommage à Nicole SECHET

C'est avec une immense tristesse que nous annonçons le décès de Nicole SECHET, administratrice dévouée de l'APAJH Yvelines.

En sa mémoire, un arbre a été planté dans le jardin de l'EME. Nous avons choisi un Saule crevette, symbole de sa douceur, de sa force discrète et de son engagement pour les plus fragiles.

Nicole a été une figure emblématique de notre association, incarnant avec passion et bienveillance les valeurs de solidarité, d'inclusion et de respect qui nous sont chères. Son engagement indéfectible auprès des personnes en situation de handicap, son humanité et sa force de conviction ont marqué profondément tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer.

Nous saluons son parcours exemplaire, qui restera une source d'inspiration pour nous tous. À sa famille, à ses proches, et à tous ceux qu'elle a touchés par sa générosité, nous adressons nos pensées les plus sincères.

Ce Saule, par sa beauté et sa résilience, sera pour tous un rappel vivant de son passage et de son dévouement indéfectible.

Nicole, votre mémoire continuera de briller dans nos cœurs et dans cet arbre, qui grandira sous les regards de tous ceux que vous avez aidés.

Avec respect et gratitude,
L'équipe de l'APAJH Yvelines



FOYER DE LA PLAINE

Le vieillissement des personnes en situation de handicap

par Thomas LECOT, Psychologue clinicien et Charlotte RIOUBLANC, Psychologue clinicienne spécialisée en neuropsychologie

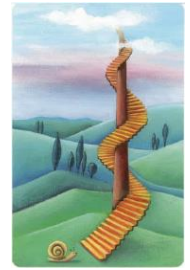
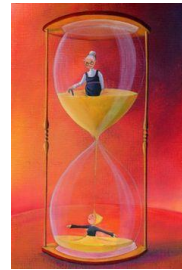
Loin d'être une thématique facile à aborder, la question du vieillissement des personnes en situation de handicap a fait l'objet d'une réflexion collective au sein du Foyer de la Plaine le jeudi 17 octobre dernier.

Si le sujet est délicat, c'est qu'il convoque chez chacun d'entre nous des représentations projectives autour de son propre vieillissement : craintes autour de la maladie et plus généralement d'une plus grande dépendance. La dimension mortifère étant en toile de fond des réflexions. Il n'est donc pas évident de s'interroger sur ce thème d'autant qu'il nous place tous sur un même pied d'égalité (résidents et professionnels). Le processus inéluctable du temps qui passe et venant modifier notre « Être » peut constituer une source d'angoisse importante. Vieillir, c'est alors prendre conscience de demeurer la même personne au travers d'un corps qui va nécessairement changer et nous demander une adaptation. Sujet qui apparaît d'autant plus prégnant lorsque l'un de nos proches (parents/grands parents) est confronté à des difficultés liées au grand âge et nous amène à devoir y porter un regard plus attentif.

Face aux résistances que suscite un tel sujet, il est apparu plus judicieux d'aborder dans un premier temps la question du vieillissement de façon très générale avant d'échanger autour de celle des personnes en situation de handicap. A travers un atelier « Protolangage », l'équipe a pu échanger librement à partir d'images inspirées du jeu « Dixit ». Le matériel, nécessairement abstrait, a permis à chaque professionnel de pouvoir s'exprimer sans se sentir trop gêné par l'irruption de ses propres représentations. Le partage collectif et bienveillant venant inhiber les freins habituels qu'amène le sujet.

Au-delà des appréhensions propres à chaque participant, il a malgré tout été possible d'entendre de la part des professionnels des aspects positifs du vieillissement = une dimension de sagesse ; un recul sur la vie avec des occasions de pouvoir transmettre ; de profiter pleinement du temps présent ; d'avoir des possibilités d'adaptation malgré un quotidien au ralenti...

A l'issue de ce temps, une vidéo à la fois courte et claire présentée par le Dr Christophe De Jaeger est venue rappeler succinctement les différentes étapes du processus d'un vieillissement dit « normal » (<https://www.youtube.com/watch?v=63GsBNc2YVU>)



La thématique ainsi posée, il a été possible d'aborder dans un second temps la question du vieillissement spécifique des personnes en situation de handicap. Un petit reportage vidéo présentant un EHPAD accueillant des personnes handicapées a été l'occasion de nous sensibiliser à l'importance de penser différemment l'accompagnement de certains résidents handicapés en foyer. (Film documentaire "L'avancée en âge des personnes handicapées : un défi à relever". A la 26ème min. <https://www.youtube.com/watch?v=6LeF7GjmLlw>). Les besoins étant bien différents avec l'avancée en âge, la prise en compte des nouvelles attentes nous amène progressivement à envisager des passerelles entre les secteurs éducatif/social et sanitaire. Chaque domaine ayant des spécificités et compétences qui lui sont propres, la mutualisation des ressources de chacune des parties dans l'intérêt des personnes handicapées vieillissantes est à penser. Un second atelier intitulé « résistance et changement » a été l'occasion de s'interroger sur les difficultés mais aussi les réponses possibles face à cette nouvelle manière d'envisager l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes au sein du foyer.

Différents groupes ont été constitués pour partager autour des « freins » à la fois sur les plans institutionnels et professionnels, mais aussi du point de vue du résident et de sa famille. D'autres groupes « leviers » sur chacun des points soulevés ont tenté d'apporter des pistes de solutions. Au cours de cet exercice de réflexion, les professionnels ont su apporter autant de leviers et de solutions que de freins soulevés, et ont ainsi pu conscientiser nos limites et se saisir des opportunités offertes par ces nouveaux dispositifs hybrides entre handicap et vieillissement.

En effet, s'ils ont noté une réticence des résidents et de leur famille à envisager une réorientation (de par le déni du vieillissement ainsi que l'appréhension du changement et de la séparation associée), ils ont relevé les outils à leur disposition pour offrir aux personnes accompagnées une transition réfléchie et apaisée (temps de visite et d'adaptation, transmissions des habitudes de vie, psychoéducation sur le vieillissement et grilles d'évaluation objectives de la dépendance... pour proposer l'orientation la plus adaptée).

De la même manière, ils ont pu reconnaître leurs propres résistances, principalement liées à l'établissement d'un lien affectif avec le temps et à une difficulté à lâcher prise sur l'accompagnement des résidents, parfois accueillis depuis trente ans au Foyer de la Plaine. Le fait de pouvoir verbaliser, en équipe, autour de ces ressentis, appréhensions et projections leur permet de s'ouvrir eux-mêmes aux partenariats possibles, et donc de les porter avec conviction auprès des résidents et de leurs proches.

Ils concluent en effet sur le fait que les établissements dans lesquels nous travaillons sont des « lieux de vie » et non plus des « lieux à vie ».

Un dernier atelier, plus ludique, a eu pour objectif de mettre en position les professionnels dans des exercices de stimulations cognitives (<https://games.memory-motivation.org/?lang=fr>). Dotés d'un ordinateur portable par petit groupe, les participants ont pu évaluer leurs ressources cognitives. Au fur et mesure de la complexité des entraînements proposés, chacun a pu expérimenter ses limites et comprendre de facto les difficultés que pouvait ressentir une personne âgée dans le traitement des informations.

La journée s'est terminée par la distribution individuelle d'un livret « Vieillir en santé » réalisé par l'université de LAVAL. Ce document qui introduit les notions de vigueur et mobilité vient clôturer l'après-midi et permettre à chacun de prolonger la réflexion (https://www.vieillirensante.ulaval.ca/fileadmin/document/s/Vigueur_Mobilite.pdf)

Le foyer de la Plaine a pour objectif d'avancer concrètement autour de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes. Très prochainement, des professionnels d'une unité UPHV (Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes) viendront au sein du Foyer de la Plaine pour présenter leur travail. Des visites seront également possibles afin de pouvoir cheminer collectivement à de futures passerelles dans l'intérêt des résidents que nous accompagnons.

CAJ Chanteloup les Vignes

La personne vieillissante au CAJ...

par l'équipe éducative du CAJ

Au CAJ de Chanteloup, le groupe est constitué, entre autres, de personnes vieillissantes ce qui nous demande de nous adapter à leur rythme et leur fatigabilité et notamment d'être attentifs au risque accru de chute.

Pour réaliser un accompagnement adapté et respectueux, nous avons mis en place quelques aménagements. Ainsi, nous proposons à certaines personnes de venir un peu plus tard le matin pour répondre à leur besoin de sommeil. A l'arrivée ou au départ du CAJ, nous avons une attention particulière pour aider les personnes en perte de repères en mettant en place une guidance qui vise à les rassurer.

Nous favorisons également les temps calmes comme des activités douces certains après-midi. Nous organisons dès que possible, des petits groupes pour permettre des échanges plus paisibles et favoriser l'épanouissement de chacun.

Nous sommes particulièrement vigilants dans l'accueil des personnes rencontrant des problèmes de santé liés à l'âge (surdité, troubles visuels ou de la mémoire...)

afin de veiller à ce qu'elles ne soient pas isolées en proposant des communications alternatives, en veillant à parler plus fort et distinctement, en mettant en place des jeux cognitifs etc.

Lors des temps de repas, notre attention se porte sur les personnes à risque de fausses routes, souvent dû à une déglutition devenue plus difficile et nous pouvons proposer des plats concassés ou mixés.

Dans le respect des choix de chacun, nous travaillons avec les personnes et leurs proches sur « l'après CAJ » et avons mis en place plusieurs activités « Immersion » qui visent à découvrir la vie en internat : Maison d'Accueil Spécialisée, Foyer de vie, Foyer d'Hébergement...

Nous avons également mis en place un partenariat avec l'ESAT Gustave Eiffel et le Foyer d'Hébergement du Manoir afin de permettre à quelques travailleurs/résidents, une alternative au travail et permettre une transition douce vers un ailleurs.

SAVS

Interview d'une ancienne travailleuse de l'ESAT Gustave Eiffel, actuellement suivie au SAVS

de Madame T, par Amandine ANDRIEUX, travailleuse sociale

1. Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai commencé mon parcours professionnel en 1986 à la DDE (Direction Départementale de l'Équipement) où j'occupais un poste de secrétaire. Je tapais à la machine à écrire et répondais au téléphone.

En 1987, j'ai été embauchée à Chlorophylle (entreprise adaptée) pour l'entretien des locaux.

En 1992, j'ai occupé un poste de manager en crèche. J'aidais à la gestion du linge et participais parfois à la prise des repas.

En 1999, j'ai rejoint l'APAJH Yvelines à l'ESAT d'Andrésey qui s'appelait auparavant le CAT le Manoir. J'ai d'abord réalisé plusieurs stages, puis effectué une période d'essai de trois mois avant d'être intégrée à l'équipe.

2. Concernant l'ESAT : combien de temps y avez-vous travaillé ? Quels ateliers ?

J'ai travaillé 24 ans à l'ESAT Gustave Eiffel à Andrésey. J'ai participé à divers ateliers tel que le conditionnement de pièces mécaniques, de cassettes vidéo et de matériel de chantier. J'ai également travaillé dans la reprographie où je devais assembler des feuilles par paquets de 20 à l'aide d'une balance.

Ensuite, j'ai été détachée à l'entretien des locaux au siège de l'APAJH à Guyancourt.

En 2011, un nouvel atelier de blanchisserie a ouvert à l'ESAT d'Andrésey et j'ai commencé à y travailler. J'y suis restée jusqu'en 2023 en changeant régulièrement de poste, entre le pliage et le repassage.

3. A quelle date êtes-vous partie à la retraite ?

Je suis partie en retraite le 30 novembre 2023.

4. Comment avez-vous préparé ce départ ? Avez-vous été accompagnée/aidée ? Quels sentiments avez-vous ressentis ?

J'ai préparé ma retraite avec le soutien des travailleurs sociaux et des éducateurs de l'ESAT.

Ils m'ont aidée à constituer mon dossier de retraite et ont pris le temps d'échanger avec moi. Ils sont restés à l'écoute ce qui m'a fait beaucoup de bien.

Lorsque l'annonce de mon départ a été faite, cela a été assez brutal. Je n'étais pas préparée et j'ai eu du mal à accepter. Je me suis sentie abandonnée après toutes ces années passées à travailler.

Par la suite, j'ai été orientée vers le SAVS (Service d'Accompagnement à la Vie Sociale) de Chanteloup-Vignes. Cela m'a permis de recevoir un soutien précieux et de maintenir une certaine autonomie tout en poursuivant la finalisation de mon dossier de retraite.

5. Comment se passe votre « vie de jeune retraitée » ?

Je m'occupe avec des tâches quotidiennes comme les courses, le ménage et des activités avec mon mari. Cela me fait un peu bizarre de ne plus travailler car j'ai toujours été habituée à avoir un emploi du temps chargé.

Avec mon mari, nous avons pour projet de voyager, ce qui est un nouveau chapitre excitant dans ma vie.

6. Un conseil pour les futurs travailleurs qui partent à la retraite ?

Je conseillerai aux futurs retraités de commencer à se déconnecter petit à petit du travail afin que l'arrêt ne soit pas trop brutal. Il est également important de ne pas hésiter à en parler avec les professionnels de l'ESAT pour bénéficier de soutien. Enfin, je recommande de faire une demande d'orientation vers un SAVS pour faciliter les démarches après la sortie de l'ESAT.



ESAT JEAN CHARCOT

Comment accompagner les travailleurs vieillissants ?

par Stéphanie CAUCHOIS, coordinatrice parcours

Depuis quelques années, on peut constater que les travailleurs d'ESAT restent plus longtemps à travailler au sein des ESAT. Auparavant, ils s'orientaient plus jeunes vers les CAJ, les foyers de vie...

Pour une personne qui n'est pas en situation de handicap, le départ peut être source d'anxiété, de tracas et d'incertitude. Le changement n'est jamais facile mais il peut l'être encore plus pour nos travailleurs en situation de handicap. Anticiper, préparer, réfléchir à l'après pourraient être les maîtres mots du passage vers la retraite. Comment accompagner les travailleurs vers cette transition pour qu'elle soit la plus douce ? Voilà une question que l'on s'est posé à l'ESAT Jean CHARCOT. Une des premières réponses qui s'est imposée à nous a été « la formation ». C'est pourquoi l'ESAT a formé certains salariés pour devenir « animateur retraite ». J'ai eu la satisfaction de pouvoir suivre cette formation avec l'association un *Avenir après le travail*. Cette formation m'a permis de réaliser à quel point le sujet est vaste. Sans partenariat, réseaux et pair émulation, nous ne pouvons pas accompagner de façon optimum.

En effet, lors des différentes sessions de formations, nous étions entre professionnels du médico-social venant de divers établissements (ESAT, FH, service social, SAVS...) mais nous avons tous une « problématique » commune : « Comment accompagner les usagers vers la retraite sans créer de rupture d'accompagnement et en étant bienveillants ». Etre animateur retraite ne veut pas dire que nous sommes les seuls à accompagner vers la retraite, mais cela veut dire que nous allons faire appel aux diverses ressources de nos établissements, associations, aux acteurs locaux... pour essayer de répondre aux quatre grands thèmes qui selon *un Avenir après le travail* aident à préparer la retraite. A savoir : les droits et les démarches, le logement, la vie sociale et la santé. Pour répondre à notre mission d'accompagnement, nous travaillons à l'ESAT pour mettre en place une méthode, un outil qui nous permettra d'accompagner nos futurs retraités lors de leurs dernières années dans l'établissement.

L'adaptabilité du travail à l'ESAT pour les personnes vieillissantes

par Carine JAMET, Cheffe de service

L'ESAT Jean Charcot met en place des solutions concrètes pour accompagner ses travailleurs en situation de handicap confrontés aux effets du vieillissement. Conscient des impacts de l'âge, tels que la fatigue accrue ou les problèmes médicaux, l'établissement propose des horaires de travail à temps partiel adaptés à leurs besoins.

Cette flexibilité permet à chacun de continuer à exercer une activité professionnelle dans un cadre bienveillant, tout en respectant leurs limites physiques et psychologiques. Cette démarche illustre l'engagement de l'ESAT Jean Charcot à maintenir l'inclusion et le bien-être des travailleurs tout au long de leur parcours.

FOYER DES REAUX

Le passage entre FAM et UPHV...

par Blandine GLATIGNY, psychologue clinicienne

Tout au long de la vie, nous traversons des étapes de changements. Le passage de l'enfance, à l'adolescence, à l'âge adulte, puis au vieillissement. Ces étapes impliquent aussi des changements de statuts sociaux, familiaux, d'établissements, de lieux de vie... Ces changements questionnent le rapport à soi, aux espaces et aux liens de confiance avec les équipes médico-éducatives. Le passage d'un lieu de vie à un autre est toujours une étape délicate. Il s'agit de pouvoir réinvestir des lieux au sein desquels se jouent des relations sociales nouvelles et des investissements subjectifs. Au Foyer des Réaux, nous avons accompagné deux résidents vers une UPHV (Unité pour Personnes Handicapées Vieillissantes). Le point de départ de la réflexion vers ces orientations a été la perte d'autonomie liée au vieillissement. L'accompagnement de ces résidents « vieillissants » s'est alors axé sur la prise de conscience de leur perte d'autonomie et l'acceptation de leurs difficultés grandissantes. Aussi, les amener progressivement à envisager un « vivre ailleurs » avec d'autres modalités d'accompagnement et les aider à se projeter. Nous avons alors pu visiter plusieurs établissements, rencontrer les accueillis et les différents professionnels. Les craintes autour du fantasme d'une prise en charge complète, de ne plus pouvoir « dire et faire ses propres choix » ont pu s'élaborer et disparaître au fil des échanges et des entretiens. En effet, les personnes rencontrées nous parlaient de leurs activités, des sorties extérieures, de projets à venir, ce qui a pu rassurer les résidents qui visitaient ces structures. Ensuite, il y eu le temps de la réflexion puis l'accompagnement à la prise de décision. Enfin, l'organisation du départ est arrivée. Le départ a été pensé et mis en œuvre avec le soutien de l'ensemble de l'équipe. Les pairs ayant un rôle essentiel de soutien. Des visites à l'UPHV, avec d'anciens camarades de l'antenne appartement, sont effectuées pour maintenir les liens amicaux. Les résidents orientés en UPHV ont pu revenir au foyer lors du marché de Noël 2023 et la fête des familles.

Ce passage constitue donc une continuité dans leurs parcours de vie.



FOYER DES SAULES

« L'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes nécessite encore travail et réflexion... »

par Christelle HANS-BOIVIN, Cheffe de service

Depuis des années, la connaissance du handicap, l'évolution de la médecine et l'arrivée de nouveaux dispositifs permettent aux jeunes et moins jeunes personnes accompagnées dans les foyers d'avoir un cadre de vie plus serein, confortable avec une meilleure prise en charge de leurs besoins en matière de santé, ce qui entraîne une espérance de vie plus longue.

Nos équipes de professionnels au sein du FAM, ne sont pas en reste dans cette évolution. Ils adaptent leurs pratiques aux nouveaux rythmes et besoins spécifiques des personnes dont l'objectif prioritaire est désormais le confort et le bien-être.

Dans cette évolution, le DACTYS (Dispositif Autonomie Coordination Territoriale Yvelines Sud) se rend disponible pour répondre aux questions et inquiétudes des équipes et nous fait profiter de son expérience dans l'accompagnement de situations médicales complexes.

Le quotidien et les loisirs sont également concernés par ce changement. Des activités comme : tea time, thé dansant, bain détente, sieste, grasse matinée... apparaissent plus régulièrement pour le plus grand bonheur des personnes accompagnées.

Plus récemment, de nouveaux projets et dispositifs sont venus fleurir le panel d'accompagnement du handicap vieillissant.

Notamment les UPHV, Unité de Vie pour Personne Handicapée Vieillissante.

En Octobre, l'équipe de direction des Saules a pu visiter l'UPHV de Maule, nouvelle structure dans un cadre verdoyant et reposant. Un accueil chaleureux par l'équipe de Direction de l'EHPAD et des échanges constructifs notamment sur les conditions d'accueil des personnes, ont été au programme de la matinée. Sur les dix places disponibles, la moitié est prévue uniquement pour les personnes accompagnées venant du médico-social et plus particulièrement avec une orientation FAM.

La question du taux d'encadrement et de l'adaptation des chambres aux handicaps moteurs a été évoquée. Cette UPHV ne nous semble pas encore prête à accueillir des personnes en situation de polyhandicap nécessitant une prise en charge plus importante au quotidien.

Nous pouvons conclure que la préoccupation de l'accompagnement des personnes handicapées vieillissantes est un réel sujet qui nécessite encore travail et réflexion. Les Unités de vie pour Personnes Handicapées Vieillissantes constituent une première démarche dans cet accompagnement. Le FAM des Saules et l'UPHV de Maules ont décidé ensemble de poursuivre leurs échanges et de partager leurs expériences dans le but d'améliorer l'accompagnement. Une visite du FAM les Saules est en cours de préparation.

PAT

« Je suis en perte d'autonomie. Qu'est-ce que cela fait de demander de l'aide ? »

par Sophie BLAMPIN, psychologue

Etre confronté à sa propre perte d'autonomie dans les actes de la vie quotidienne (se laver, s'habiller, se mouvoir chez soi et en dehors, faire ses courses, se préparer à manger, s'alimenter, entretenir son logement, etc.) est un cap dans une vie d'adulte. Cela **réactive inconsciemment le vécu infantile de la dépendance, et le mode relationnel qui s'est instauré dans la toute petite enfance** entre celui qui n'était alors qu'un bébé, et son parent principal. « Je me sens diminuée, j'ai honte de demander de l'aide » : C'est la **perte de l'estime de soi qui est en jeu.**

Dans certaines cultures, l'aide doit se gérer en famille (élargie). Faire appel à des professionnels sous-entend qu'on a été « abandonné » par sa famille et peut générer la peur du « qu'en dira-t-on ? », si les voisins voient venir des professionnels.

S'ajoute souvent le sentiment d'intrusion : Le domicile est intériorisé comme le lieu de la sécurité, comme une enveloppe psychique protectrice. Les objets achetés au fil des décennies sont investis comme des prolongements de soi et l'incarnation de moments vécus ou de liens affectifs.

L'aménagement reflète la personnalité et l'histoire de celui qui habite les lieux. Le logement peut être encombré voire envahi par les objets, hérité d'un parent et encore habité par ses meubles et sa décoration devenue vétuste, ou au contraire meublé à minima et peu investi, ou encore soigné et moderne. Quoi qu'il en soit, accueillir un professionnel chez soi met à nu cet intérieur, et peut être mal vécu.

Le logement est à l'image de soi. Pour certaines personnes, les apparences sont importantes et la venue d'un professionnel peut déclencher la peur que le logement donc une part de soi, soit jugé, scruté.

De plus, la venue régulière d'un professionnel à domicile impose de **s'adapter à ses horaires contraints et souvent approximatifs** : Comment commencer sa journée tant que l'on n'a pas reçu l'aide nécessaire pour se laver et s'habiller ? Tant que l'on n'a pas eu ses médicaments quotidiens ?

C'est souvent un motif invoqué pour refuser de se faire aider et pour tenter de faire sans.

« Tant que je peux faire seul(e), je préfère faire moi-même », « le ménage me fait bouger », « les courses m'obligent à sortir et me permettent de voir du monde ». Autrement dit, continuer à faire soi-même, c'est **lutter pour maintenir ses capacités**. La personne craint de perdre plus vite ses capacités ou de **déranger, de devenir petit à petit un poids pour les autres**, voire de déprimer si elle accepte que quelqu'un se substitue à elle.

Accepter la venue d'un tiers pour être aidé est un **changement** dans le quotidien, et exige de **s'adapter**. Or, il est plus difficile de s'adapter à un changement lorsque les capacités diminuent et que l'on est installé dans ses habitudes depuis des décennies (les routines maintiennent les capacités). L'adaptation est d'autant plus difficile que les professionnels sont souvent différents d'une fois sur l'autre.

Le ménage et la propreté font référence à des normes personnelles pour le bénéficiaire, tandis qu'ils font référence à des normes professionnelles pour l'intervenant s'il a été formé. Cela induit un décalage de représentations du résultat et des moyens pour y parvenir (« Est-ce vraiment propre ? », « S'y prend-elle bien ? ») qui peuvent être sources de mécontentement de la part de la personne en perte d'autonomie, lesquels mécontentements peuvent entraîner des tensions avec les intervenants.

Mais les critiques sur la qualité insuffisante du ménage peuvent aussi masquer la **difficulté d'accepter d'avoir besoin d'aide chez soi**. Les réticences peuvent se manifester de diverses manières : remarques tatillonnes sur le travail réalisé, voire insatisfaction permanente allant jusqu'à la détérioration de la relation et entraînant l'arrêt des prestations.

Le coût financier, la complexité des démarches administratives, les témoignages négatifs de l'entourage et la peur des vols sont également des motifs souvent invoqués ou retardant la décision.

Avoir de l'aide pour entretenir le logement est une chose, **autre chose est d'avoir besoin d'être aidé pour sa toilette** : L'intimité corporelle et la nudité sont alors directement en jeu et font face à de nouvelles réticences. « La seule personne qui m'a vu nu, c'est ma femme ! » s'exclame un monsieur ne pouvant plus se laver seul. Montrer à un inconnu un corps vieilli, que l'on a du mal à assumer soi-même, peut être inconcevable.

Les réticences peuvent venir des conjoints aidants : Ils pensent pouvoir continuer à aider eux-mêmes alors qu'ils sont souvent épuisés, et ne trouvent pas justifié de dépenser de l'argent pour faire ce qui leur paraît si simple, voire pour juste veiller à leur proche durant leur absence (donc « ne rien faire » à leurs yeux).

Finalement, c'est le **sentiment de perdre le contrôle** sur son logement, son emploi du temps, son corps, qui fait obstacle à l'acceptation des aides. Au-delà, c'est perdre la main sur les choix du quotidien : le choix des courses, le choix de quand on se lève, comment on se lave, etc.

Lâcher prise et faire confiance est difficile car **l'autonomie est une valeur inculquée et intériorisée durant l'enfance**. Y renoncer et dépendre d'autrui au quotidien est donc douloureux pour la plupart d'entre nous. Et si l'on perd totalement son autonomie, c'est le spectre de devoir finir ses jours en EHPAD qui se dessine.

Enfin, il est des situations où les troubles cognitifs rendent la personne incapable de percevoir sa maladie. Ce trouble neurologique s'appelle l'anosognosie, et amène la personne à refuser toute aide puisque, pour elle, elle va bien.

Pour conclure, l'enjeu de l'acceptation d'être aidé est de taille puisqu'il existe encore des aidants qui, épuisés à force d'aider, font un infarctus ou un AVC, voire décèdent, malgré l'éventail d'aides existant.

Heureusement, il est également des relations très fortes entre une personne âgée et les professionnels qui l'aident, où se crée un attachement réciproque, sortant partiellement la personne de son isolement, et où chacun reçoit humainement de l'autre personne.

Mémo pour les aides financières

Pour les personnes en situation de handicap, avant 60 ans (ou plus de 60 ans mais toujours en activité professionnelle), le PAT évalue la PCH (Prestation de Compensation du Handicap), il y a 5 volets qui peuvent être évalués :

- PCH Aides Humaines,
- PCH Aides Techniques,
- PCH Aménagement du logement ou du véhicule, ou surcoûts liés aux transports,
- PCH Charges spécifiques ou exceptionnelles liées au handicap,
- PCH Animalière.

Pour les personnes en perte d'autonomie et qui n'étaient pas éligibles à la PCH avant leurs 60 ans, le PAT évalue l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie).

ADMINISTRATEURS**« Nous sommes aidants, et nous vieillissons. »****par Danièle MOUTHUY, maman de Frédéric, 53 ans, accompagné au Foyer des Saules**

Nous sommes aidants et nous apportons une aide régulière à notre adulte en situation de handicap. Nous faisons partie des 11 millions de français qui ont la charge d'une personne dépendante, malade ou handicapé.

Notre enfant vieillit, c'est un adulte auquel il faut apporter des soins au quotidien. Nous l'aidons à se lever, à marcher, à se laver. Tous ces gestes augmentent, pour nous, les problèmes physiques (mal de dos, douleurs dans l'épaule, ...).

Nous aussi, en tant qu'aidant, ressentons que la charge devient plus lourde. Neuf aidants sur dix éprouvent une fatigue physique, la moitié se déclare anxieux et stressés. Les troubles du sommeil et les problèmes articulaires s'ajoutent bien souvent. L'état de santé physique et cardiovasculaire expose les aidants à des conséquences sérieuses. Le stress et l'anxiété se surajoutent à ces effets négatifs. On constate, également, que les aidants prennent moins soin de leur propre santé.

Alors que faire, pour nous, aidants qui vieillissons ?

- **EVALUER NOTRE FARDEAU** : la grille de Zarit permet d'évaluer la charge matérielle et affective pesant sur les aidants. C'est un premier indicateur.
- **S'INFORMER SUR LES AIDES** possibles pour ne pas jouer les super héros ; Les lieux de répit existent durant les vacances, les transports peuvent être assurés par le PAM Ile de France, à nous d'accepter de réduire le temps de présence les week-ends à la maison, et, pourquoi pas, rechercher des services à la personne pour la toilette...

- **NE PAS RESTER SEUL**. Pour atténuer l'anxiété, il est préférable de trouver des moments conviviaux avec les amis, et oser parler de ce qui nous inquiète. La psychologue des foyers peut entendre nos difficultés. La solitude entraîne trop souvent le repli sur soi et des états dépressifs.
- **TROUVER DES ACTIVITES A L'EXTERIEUR** qui nous plaisent, pourquoi pas le club tricot, la peinture ou le scrabble... Cela nous vide la tête.
- **PARTICIPER à UNE ACTIVITE PHYSIQUE** pour consolider les muscles (marche, gymnastique...). Certaines activités développent, à la fois, des effets positifs sur le moral et le physique. Testons le yoga, le Qi Gong (technique de l'énergie, plus accessible à tous), le Taï Chi...
- Enfin, trouver des **CLUBS ENTRE AIDANTS** afin de nous retrouver ensemble, d'exprimer nos difficultés mais aussi nos solutions, nous soutenir (Café des aidants, Association EDA énergie et détente des aidants).

N'attendez pas, un bon aidant est un aidant disponible en bonne santé physique et morale.

Et vous, qu'avez-vous trouvé pour garder la forme ? Partagez avec nous votre « petit truc en plus »

Envoyez à : contact@apajh-yvelines.org

Association EDA 0633175722



Échelle de Zarit ou Inventaire du Fardeau.

Le score total qui est la somme des scores obtenus à chacun de 22 items, varie de 0 à 88. Un score inférieur ou égal à 20 indique une charge faible ou nulle ; un score entre 21 et 40 indique une charge légère ; un score entre 41 et 60 indique une charge modérée ; un score supérieur à 60 indique une charge sévère.

Voici une liste d'énoncés qui reflètent comment les gens se sentent parfois quand ils prennent soin d'autres personnes. Pour chaque énoncé, indiquer à quelle fréquence il vous arrive de vous sentir ainsi : jamais, rarement, quelquefois, assez souvent, presque toujours. Il n'y a ni bonne, ni mauvaise réponse.

Cotation :

- 0 = jamais
- 1 = rarement
- 2 = quelquefois
- 3 = assez souvent
- 4 = presque toujours

À quelle fréquence vous arrive-t-il de...

Sentir que votre parent vous demande plus d'aide qu'il n'en a besoin ?	0 1 2 3 4
Sentir que le temps consacré à votre parent ne vous en laisse pas assez pour vous ?	0 1 2 3 4
Vous sentir tiraillé entre les soins à votre parent et vos autres responsabilités (familiales ou de travail) ?	0 1 2 3 4
Vous sentir embarrassé par les comportements de votre parent ?	0 1 2 3 4
Vous sentir en colère quand vous êtes en présence de votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que votre parent nuit à vos relations avec d'autres membres de la famille ou des amis ?	0 1 2 3 4
Avoir peur de ce que l'avenir réserve à votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que votre parent est dépendant de vous ?	0 1 2 3 4
Vous sentir tendu en présence de votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que votre santé s'est détériorée à cause de votre implication auprès de votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous n'avez pas autant d'intimité que vous aimeriez à cause de votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que votre vie sociale s'est détériorée du fait que vous prenez soin de votre parent ?	0 1 2 3 4
Vous sentir mal à l'aise de recevoir des amis à cause de votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que votre parent semble s'attendre à ce que vous preniez soin de lui comme si vous étiez la seule personne sur qui il puisse compter ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous n'avez pas assez d'argent pour prendre soin de votre parent encore longtemps compte tenu de vos autres dépenses ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous ne serez plus capable de prendre soin de votre parent encore bien longtemps ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous avez perdu le contrôle de votre vie depuis la maladie de votre parent ?	0 1 2 3 4
Souhaiter pouvoir laisser le soin de votre parent à quelqu'un d'autre ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous ne savez pas trop quoi faire pour votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous devriez en faire plus pour votre parent ?	0 1 2 3 4
Sentir que vous pourriez donner de meilleurs soins à votre parent ?	0 1 2 3 4
En fin de compte, à quelle fréquence vous arrive-t-il de sentir que les soins à votre parent sont une charge, un fardeau ?	0 1 2 3 4

L'échelle de Zarit, également connue sous le nom d'inventaire de Zarit sur le fardeau de l'aidant, est un outil permettant de **calculer la charge émotionnelle, physique et financière ressentie** par l'aidant familial d'une personne âgée en perte d'autonomie ou dépendante.

Car, en effet, en raison du rôle clé qu'ils jouent auprès de leurs proches, les aidants font face à de nombreux défis :

- **Charge émotionnelle** : les aidants ressentent souvent du stress, de l'anxiété, de la tristesse, de l'épuisement émotionnel voire de la culpabilité en lien avec les responsabilités qu'ils supportent.
- **Charge physique** : les soins qu'ils prodiguent et l'assistance qu'ils apportent au senior dans la réalisation des activités de la vie quotidienne peuvent être éprouvants physiquement. Ils courent le risque de négliger leur propre santé en se concentrant sur les soins de leur proche.
- **Contraintes financières** : le temps consacré à aider un proche entraîne généralement une perte de revenus liée à la réduction du temps de travail ou à l'arrêt de l'activité professionnelle.

Comment utiliser l'échelle de Zarit ?

Le questionnaire de Zarit peut se faire seul ou avec une assistante sociale, son médecin traitant ou le médecin de son proche parent.

Le test se présente sous la forme d'un questionnaire composé de 22 questions auxquelles l'aidant doit attribuer une note allant de 0 à 4, correspondant à un état.

Comment l'échelle de Zarit peut-elle aider les aidants familiaux ?

L'échelle de Zarit permet à l'aidant **d'évaluer la charge quotidienne qui lui incombe**. Ce test étant facile à réaliser, il peut être fait à différents moments de l'accompagnement. Ce qui permet également à l'aidant de mesurer l'évolution de son ressenti. L'échelle de Zarit doit être vue comme un **outil de réflexion**, qui permet de prendre conscience des difficultés rencontrées et de l'étendue de sa responsabilité en tant qu'aidant. Cette prise de conscience permet d'identifier ses propres besoins en matière de soutien et peut pousser à aller **chercher de l'aide auprès de professionnels de santé ou de services de soutien** (groupes de parole, programme d'éducation sur les soins, services d'aide à domicile...).

L'échelle de Zarit est un outil qui peut contribuer à **améliorer le bien-être des aidants familiaux**.

FOYER DES SAULES

« L'histoire de Jean-Paul, notre doyen du Foyer »

par Marie-Anne HEUPEL, psychologue clinicienne et Lucie MONCONDUIT, kinésithérapeute

Jean-Paul M. est le doyen des personnes accompagnées au Foyer des Saules. Son parcours au sein de l'APAJH Yvelines a commencé en 1991. Venant de la campagne Vichyssoise où il avait vécu avec sa mère jusqu'à l'âge de 41 ans, son parcours de vie allait connaître un grand bouleversement, lui qui n'avait jamais fréquenté de lieu éducatif ou médico-social. Sa mère ayant de graves problèmes de santé, c'est son frère qui prenait le relais, accueillant Jean-Paul chez lui dans les Yvelines. Il fréquentait alors le CAELP, ancêtre du CAJ, 3 après-midis par semaine avant d'intégrer le FDT des Saules à Guyancourt (ancêtre du FAM de Magny les Hameaux) en 1991. Il a ensuite obtenu assez rapidement une place à l'internat, et sa mère est décédée l'année suivante... En 2008, Jean-Paul a tout naturellement emménagé au Foyer de Magny les hameaux. Son frère habitant à proximité, il a pu garder ce lien si important pour eux tout au long de ces années. Jean-Paul présentait à son entrée en établissement une hémiplégie et un déficit intellectuel avec un langage verbal réduit à quelques mots peu articulés et appartenant au registre infantile.

Avec l'âge sont apparus des signes de vieillissement, qui lorsqu'ils surviennent chez une personne porteuse de handicap neuro-moteur, peuvent engendrer des conséquences spécifiques : Perte de la marche, de la continence, enraidissement des membres et augmentation de la spasticité... Jean-Paul est désormais installé en fauteuil roulant et a perdu en autonomie pour les soins quotidiens, un accident neurologique lui a également fait perdre beaucoup de ses capacités de parole mais n'a pas entamé sa force vitale et sa persévérance. Malgré les défaillances du corps, le mental résiste et s'adapte, Jean-Paul continue à communiquer et à savourer les bons moments ! L'équipe accompagne cette évolution depuis des années : L'accompagnement pour tous les actes de la vie quotidienne et la kinésithérapie s'adaptent à l'évolution de Jean-Paul en stimulant ses capacités (continuer à faire ses transferts debout) et en respectant ses besoins (lui laisser le temps du dérouillage matinal avant le lever). A cela s'ajoutent les nombreux rendez-vous médicaux nécessaires : Dentiste, cardiologue, oncologue, médecine physique et rééducative...

Le Foyer est sa maison, le lieu de ses repères et de ses habitudes, lieu de confiance pour son frère également. Jean-Paul fêtera ses 75 ans en janvier 2025.

L'évolution au cours de l'avancée en âge des personnes est sensiblement différente selon les types de handicaps :

Un grand nombre des personnes accueillies au foyer des Saules, souffre de handicaps moteurs sévères : polyhandicaps et paralysies cérébrales. Nous constatons les 1ers signes de vieillissement et d'« usure » du corps autour de la trentaine, avec des pertes d'acquisitions motrices progressives ou brutales, des douleurs, de la fatigue, l'usure des articulations, l'augmentation de la spasticité ou des malformations rendant les mouvements et la mobilité plus difficiles et compliquant les soins de nursing. Ces atteintes somatiques précoces déstabilisent les personnes et leurs familles, perturbant leurs repères et remettant en cause certains apprentissages « chèrement » acquis comme ceux de la marche, de la propreté sphinctérienne, de l'alimentation en morceaux. Les fausses routes sont plus fréquentes aux repas, l'acte de manger peut devenir anxiogène.

Avec l'avancée en âge apparaît aussi une certaine lassitude, une moindre envie de fournir des efforts physiques, la peur de revivre des suites d'interventions chirurgicales pénibles... ce qui peut être un frein à la préservation des acquis ou à des propositions thérapeutiques que ces personnes adultes sont en droit de refuser. Laisser à ces personnes la capacité d'exprimer leur autodétermination, notamment en ce qui concerne leur santé ou leurs choix de vie peut être facteur de liberté, d'autonomie psychique et d'apaisement.

Chez les personnes atteintes de paralysie cérébrale, si l'âge adulte les fait gagner petit à petit en maturité et en acceptation de leur handicap, il s'accompagne aussi d'une forme de désillusion et de deuil de la normalité, comme par exemple, lorsque les fratries s'émancipent, entrent dans le monde du travail, créent leurs propres familles.

L'éloignement des frères et sœurs devenus adultes, l'arrivée de neveux et nièces, le vieillissement des parents et leurs capacités amoindries à les accueillir au domicile familial modifient progressivement leurs habitudes, leur rappelant, parfois douloureusement, que le changement est inhérent à la vie. Les syndromes dépressifs sont fréquents chez ces personnes et s'installent durablement, souvent parallèles ou consécutifs à la prise de conscience du caractère définitif du handicap et de ses retentissements en termes de limitations sur le plan physique, familial, affectif...

D'autres personnes accueillies au Foyer des Saules présentent des handicaps d'origines variées : Syndromes poly malformatifs, maladies génétiques rares, déficiences intellectuelles avec troubles du spectre autistiques et épilepsie... Là aussi, le vieillissement peut se manifester de différentes façons : Aggravation de l'épilepsie, signes de démence précoce, signes dépressifs, apparition de troubles auditifs et/ ou visuels, douleurs d'origines diverses.

La difficulté pour l'équipe consiste à repérer les manifestations de douleurs chez les personnes non verbales, qui vont s'exprimer par des troubles du comportement ou des changements d'habitudes, de posture physique... De nombreuses observations fines et quotidiennes croisées avec une réflexion pluridisciplinaire sont nécessaires pour identifier les causes des troubles du comportement et mettre en place une démarche thérapeutique adaptée.

Les personnes polyhandicapées vieillissantes confrontent familles et professionnels à de nombreux problèmes d'ordre médical et à la réalité du temps qui passe pour tous. Ces personnes vont avoir besoin d'un étayage de soins plus important, le poids de leur dépendance s'accroît. Mais la dimension socio-éducative garde toute sa place dans leur accompagnement, au sein d'un lieu collectif où le vivre ensemble, les temps d'animation, l'épanouissement personnel sont plus que jamais à préserver, pour leur bien-être psychique !

« Polyhandicap et parents âgés... »

Le Centre de Ressources Multihandicap IDF (CRMH) et EMICITE ont proposé une recherche pour anticiper et construire l'après-soi pour son enfant polyhandicapé.

Nous vous invitons à lire le rapport complet qu'ils ont pu apporter à travers les témoignages de familles et professionnels.

La synthèse est jointe au Journal.

Source : CRMH, octobre 2024



FOYER DES SAULES

26^{ème} édition du concours régional Sodexo, Sogeres et So Appro

par Christelle HANS-BOIVIN, Cheffe de service

Epreuve du 5 novembre 2024 avec pour thème : « Faites-nous en voir de toutes les couleurs ».

Concours « Un pour tous, tous pour un »

Nos équipes

FOYER DES SAULES – TRILOGIE DE THEO



Voici notre trio de choc, de chic et de charme qui a représenté le FAM les Saules au concours régional de la Sodexo.

Notre super équipe de cuistots composée de : Théo (personne accompagnée), Régine (Educatrice Spécialisée) et Romain (chef cuisinier) ont présenté un délicieux gâteau imaginé, pensé, créé et réalisé avec le plus grand soin en suivant les consignes : nature, couleurs (sans colorants chimiques), fruits, légumes, épices ...

Une expérience riche en émotions, concentration, investissement et travail en équipe qui a permis à ce trio gagnant de remporter la deuxième place au classement.

BRAVO à eux ! Et à l'année prochaine pour de nouveaux défis !

Mot de la professionnelle : « Préparation intense, mais très enrichissante aussi bien pour nous professionnels que pour Théo.

Le jour J : de très belles rencontres et partages avec les autres foyers.

Superbe expérience. Vivement l'année prochaine ! » Régine.



EME

La chasse aux bonbons pour fêter Halloween...

par l'équipe éducative de l'EME

Cette année encore, nous avons fêté Halloween à l'EME avec une chasse aux bonbons 😊. Tout l'EME était décoré de toiles d'araignées, fantômes et sorcières. Les jeunes sont également venus déguisés et nous avons pu déguster un repas spécial Halloween préparé par notre cuisinier.

Nous avons également été invités à l'école du quartier pour fêter cet événement ! Tous les jeunes étaient ravis !





Foyer des Réaux

« La fête d'Halloween sur le thème d'Harry Potter »

par l'équipe éducative du Foyer

Le jeudi 7 novembre dernier, le foyer des Réaux a vibré au rythme de la magie lors d'une fête d'Halloween unique en son genre, inspirée de l'univers d'Harry Potter. Dès l'après-midi, l'atmosphère était à la fois joyeuse et mystérieuse et les résidents étaient impatients de participer aux activités préparées par l'équipe.

Le moment fort de la journée a été la transformation de notre chère directrice en crapaud par les résidents eux-mêmes, grâce à un sortilège fictif plein de malice. Pour briser ce sort et rendre à la directrice sa forme humaine, les résidents ont dû résoudre quatre énigmes soigneusement concoctées.

Ces défis, à la fois ludiques et stimulants, ont demandé de la réflexion et une belle collaboration entre eux. À leur grande satisfaction, toutes les énigmes ont été résolues avec succès, permettant à la directrice de retrouver son apparence initiale sous les cris et les applaudissements. L'après-midi s'est ensuite prolongé par un grand goûter dans la salle polyvalente décorée pour l'occasion. Les tables étaient garnies de bonbons, de boissons et de gâteaux préparés par les membres de l'équipe avec l'aide de certains résidents. L'ambiance était rythmée par des musiques enjouées qui ont ajouté une touche festive à l'événement. Les rires et les conversations animées ont témoigné de la joie partagée par tous. Les résidents ont été très participatifs, rendant cette journée encore plus mémorable. Cette fête d'Halloween sur le thème d'Harry Potter restera gravée dans les esprits comme un moment d'évasion, de rires et de complicité.



Au programme du Fil en 2024



Décembre 2024
Les fêtes de fin d'années !





Bienvenue aux nouveaux embauchés :

EMAS/PCPE	PALLIER	Caroline	Cheffe de service
SIAM	HERENDI	Alain	Transcripteur Braille
SIAM	LABBE	Aurore	Psychomotricienne
Maison des Lauris	DE FONT-REAULX	Axelle	Educatrice Scolaire
APIDAY TSLA	BIBOUD	Marie- Sophie	Psychologue
SESSAD TSA Sud	BOUCAULT	Laure	Monitrice Educatrice
CAJ V	DA COSTA	Carla	Secrétaire
ESAT G. EIFFEL	CARPIER	Nicolas	Moniteur d'Atelier
Maison des Lauris	MUNGOMBE	Amana	AES
FAM de la Plaine	DA SILVA ARAUJO	Romuald	IDE
PAT/Réaux/SAMSAH	SOUCHON	Sandrine	Médecin
Maison des Lauris	JOURDAIN	Marina	AMP
Maison des Lauris	JOURDREN	Antoine	Moniteur-Educateur
Maison des Lauris	DEVILLERS	Julie	Cheffe de service

Bonne route à :



ESAT J.CHARCOT	RONDEAU	Pierre	Moniteur d'atelier
DAR	TOKO	Sylvie	AES
IME	BOUCHNIBA	Sophia	Educatrice Spécialisée
FAM des Réaux	MICHENOT	Sylvain	Médecin
Maison des Lauris	LE GALL	Vanessa	Veilleur de nuit
SESSAD TSA Nord/SESSAD TSA Sud	VESZTROCZI	Amélie	Secrétaire administrative
IMPro	TELLIER	Yves	Educateur technique



SAMSAH

46, Bis rue Pierre Curie

Z.I. des Gâtines

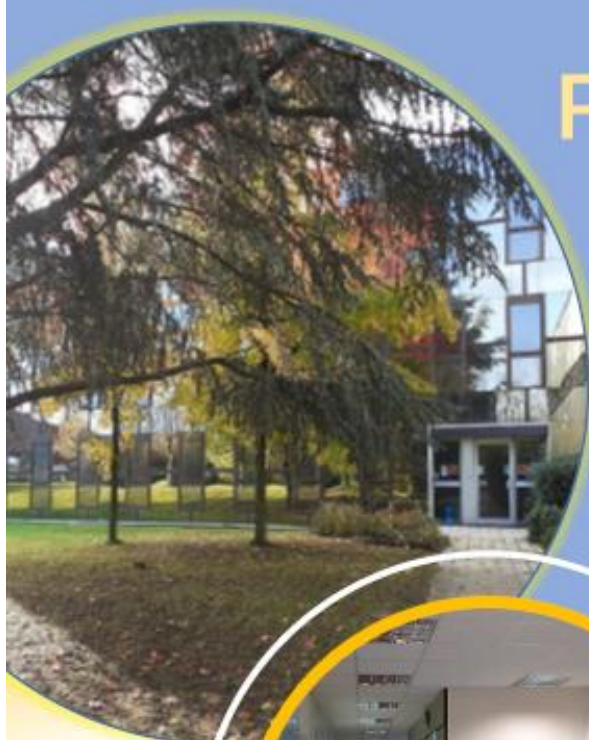
78370 Plaisir

Mardi

10

DÉCEMBRE

2 0 2 4



PORTES

OUVERTES

SAMSAH de Plaisir

De 14h à 17h

en présence de personnes
accompagnées par le Samsah



Merci de confirmer votre présence
au plus tard vendredi 29 novembre
avec le **nombre de personnes** et
le **créneau horaire** choisi :
14h00 ou 15h30

Réponse par mail : samsah@apajh-yvelines.org, ou téléphone : 01.30.51.00.38

L'APAJH YVELINES A LE PLAISIR DE
VOUS INVITER À CÉLÉBRER SES



ANS !!!!

JEUDI 5 JUIN 2025, À PARTIR DE 13H00
STADE STEPHANE DIAGANA, SENTE DES
POINTES 78570 ANDRESY

Merci de nous confirmer votre présence
contact@apajh-yvelines.org ou
01.61.37.08.00
avant le 1er mars 2025

